

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4211814 - Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS) 1.2 Code du site FR4211814 1.3 Appellation du site Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin

1.4 Date de compilation 31/08/2002 1.5 Date d'actualisation 31/03/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/01/2005

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000808120

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,23611°

Latitude : 48,57389°

2.2 Superficie totale

6810 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
57	Moselle	20 %
67	Bas-Rhin	80 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67066	BROQUE
67165	GRANDFONTAINE
67276	LUTZELHOUSE
67342	OBERHASLACH
67377	PLAINE
67500	URMATT
67122	WANGENBOURG-ENGENTHAL
67543	WISCHES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A103	Falco peregrinus	p	4	5	p	P		C	B	C	B
B	A104	Bonasa bonasia	p			i	R		C	B	C	B
B	A108	Tetrao urogallus	p			i	V		C	C	A	C
B	A155	Scolopax rusticola	r			i	P		C	A	C	A
B	A223	Aegolius funereus	p		10	p	P		C	C	C	C
B	A234	Picus canus	p			i	P		C	B	C	B
B	A236	Dryocopus martius	p	10	10	p	P		C	B	C	B
B	A338	Lanius collurio	r			i	P		C	B	C	B
B	A868	Leiopicus medius	p			i	P		C	B	C	B

B	A072	Pernis apivorus	r	5	10	p	P		C	B	C	B
---	------	---------------------------------	---	---	----	---	---	--	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Buteo buteo	15	30	p	P						X
B		Falco tinnunculus		10	p	P						X
B		Falco subbuteo			i	P						X
B		Accipiter gentilis			i	P						X
B		Accipiter nisus	5	15	p	P						X
B		Columba oenas			i	P			X		X	
B		Streptopelia turtur	10	99	i	P			X		X	X
B		Strix aluco			i	P			X			
B		Asio otus			i	P			X			
B		Jynx torquilla			i	P						X
B		Picus viridis			i	P			X		X	
B		Dendrocopos major			i	P			X		X	

B		Dendrocopos minor			i	P			X		X	
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	
B		Turdus torquatus			i	P						X
B		Muscicapa striata			i	P			X		X	
B		Nucifraga caryocatactes			i	P			X		X	
P		Andromeda polifolia			i	R						X
P		Drosera rotundifolia			i	C						X
P		Eriophorum vaginatum			i	C						X
P		Huperzia selago			i	C						X
P		Osmunda regalis			i	C						X
P		Thelypteris palustris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N19 : Forêts mixtes	50 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	26 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

De nombreux blocs de grès (Buntsandstein) parsèment les versants des principaux massifs : Donon, Sneeberg... donnant au paysage forestier un caractère imposant.

Vulnérabilité

: Parmi les espèces présentes ici, certaines sont extrêmement fragiles.

Il s'agit d'abord du Grand Tétrás qui est l'enjeu majeur de la zone. Alors que les effectifs alsaciens étaient estimés entre 30 et 60 coqs en 1987, on peut dire aujourd'hui que la population est réduite à quelques individus. La sauvegarde de cette espèce passe par une gestion globale des peuplements forestiers.

Quant au Faucon pèlerin, son déclin semble aujourd'hui stoppé bien que ses effectifs soient encore très faibles (15 couples en Alsace). Il est important d'assurer la tranquillité des oiseaux sur les falaises où l'espèce est nicheuse.

Les effectifs de la Chouette de Tengmalm sont eux aussi assez faibles en Alsace sans qu'il soit possible de connaître l'évolution de l'espèce qui reste assez discrète. Il est important dans la gestion sylvicole de conserver les arbres présentant des cavités notamment d'anciennes loges de Pic noir.

4.2 Qualité et importance

Les crêtes des Vosges moyennes, situées entre le Schneeberg et le Donon, se trouvent au coeur de l'un des plus vastes ensemble forestier continu à forêt mixte de montagne du Nord Est de la France.

Elles accueillent 8 espèces d'intérêt communautaire : le Grand tétras, la Gélinothe des bois, la Chouette de Tengmalm, le Faucon pèlerin, la Bondrée apivore, le Pic noir, le Pic cendré et la Pie grièche écorcheur.

Ce site est classé en ZICO.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	G02.08	Camping, caravanes		O
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		O
L	I03.02	Pollution génétique (plantes)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Etablissement public	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Groupe Tétrás Vosges, (1997). - Le Grand Tétrás sur le territoire du Parc ; synthèse 1995-96, bilan et propositions d'actions. - PNR des Ballons des Vosges, Minist. de l'Environnement, 34p.

Groupe Tétrás Vosges, (1997). - Le Grand Tétrás, question de survie - Grand Tétrás et Gelinotte des bois, bilans et perspectives pour les tétraonidés dans le massif vosgien. Annales des journées techniques du Groupe Tétrás Vosges (2-3 décembre 1995). - Minist. de l'Environnement, 215 p.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1997). - Propositions des sites éligibles au réseau Natura 2000 de l'ONF Alsace pour les forêts domaniales.- annexe 3.

ROCAMORA G., (1993). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. - L.P.O., Minist. de l'Environnement, 339 p.

OBERTI D., (1990). - Catalogue des types de stations forestières des Vosges alsaciennes. - Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

VANDEL J.M., (199?). - Le Lynx dans le Massif Vosgien, situation en 1996. - Office National de la Chasse.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyses et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1998).- Projet d'Aménagement forestier de la forêt domaniale du Donon.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1996).- Aménagement forestier de la forêt domaniale d'Engenthal : 1995-2009.

LPO - Bases de données ornithologiques

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	2 %
24	Réserve biologique intégrale	0 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	2 %
29	Réserve biologique	0 %
21	Forêt domaniale	80 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
24	R.B.D. intégrale de la tourbière de la Maxe	-	0%
29	R.B.D. du Massif du Schneeberg	-	2%
21	FD d'Engenthal, du Donon et de Lutzelhouse	+	80%
22	Forêts communales	/	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts - Direction Régionale Alsace Cité
Administrative 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG
CEDEX

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les sites du Schneeberg et du Donon font l'objet de la part de l'Office National des Forêts d'une gestion Grand Tétrás en respect de la directive Grand Tétrás (1991).

La mise en oeuvre de la directive "Tétrás" implique dans les zones d'action prioritaires à caractère de réserve des règles sylvicoles. Ces règles visent à recréer ou maintenir un biotope favorable à l'espèce. Le statut de réserve biologique est obligatoire sur une série individualisée ; le traitement sera obligatoirement en fûtaie jardinée par bouquets ou en fûtaie irrégulière par parquets.

Les bouquets et parquets sensibles (places de chant, hivernage et élevage des nichées) sont obligatoirement cartographiés, et matérialisés sur le terrain.

Sur le massif du Donon, un enclos de 53 ha a été créé à cette initiative afin de diminuer la pression du grand gibier (sanglier notamment) sur les biotopes de vie du Grand Tétrás.